CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

PIERRE PRIVILEGE

Société civile de placement immobilier à capital variable
Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 PARIS
354 049 561 R.C.S. PARIS

Avis de deuxième convocation

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 21 juin 2016 n'ayant pu valablement délibérer faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier PIERRE PRIVILEGE, sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire sur seconde convocation le huit juillet deux mille seize à onze heures à Paris (75006) - 128, boulevard Raspail, afin de délibérer sur le même ordre du jour :

— Aménagement de la politique d'investissement : diversification sectorielle – Modification corrélative de la note d'information
— Augmentation du capital social maximum – Modification corrélative de l'article VII des statuts
— Précision relative à la valeur de retrait – Modification corrélative de l'article VIII des statuts
— Précision relative aux distributions pour les parts démembrées - Modification corrélative de l'article XIII des statuts
— Absence d'enregistrement des parts dans un Etat des Etats-Unis d'Amérique – Modification corrélative de l'article XIV des statuts
— Précision relative à la possibilité d'octroyer des garanties – Modification corrélative de l'article XVI des statuts
— Précision sur les modalités de désignation des membres du conseil de surveillance Rectification maximum - Modification corrélative de l'article XX des statuts

Le projet de résolutions a été publié dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 67 du 3 juin 2016.

La Société de Gestion,
La Française Real Estate Managers

1603568